



MAIRIE DE BOULIGNY

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 01 DECEMBRE 2023 A 20 HEURES

Elus présents :

MM Eric BERNARDI, Maire – Noël BERTRAND, Adjoint - Nicolas CHARPENTIER, Adjoint - Roger NOBLET, Adjoint – Yann CHOZALSKI, Conseiller Municipal - Joël BELYS, Conseiller Municipal – Gérard FISCHESSE, Conseiller Municipal.

Mmes Frédérique BORKOWSKI, Adjointe – Janine ROUVELIN, Adjointe - Natacha LAPIERRE, Adjointe – Michèle ARCANGELI, Conseillère Municipale – Leslie HALAL, Conseillère Municipale.

Elus absents et représentés :

Mme Hélène HOCHLEITNER, Conseillère Municipale par Mme Leslie HALAL, Conseillère Municipale.

M Sylvain MATHIEU, Conseiller Municipal par Mme Frédérique BORKOWSKI, Adjointe.

Mme Christiane RYMDZIONEK, Conseillère Municipale par M Noël BERTRAND, Adjoint.

Mme Muriel DELOGU, Conseillère Municipale par M Joël BELYS, Conseiller Municipal.

M Christophe ROUVELIN, Conseiller Municipal par Mme Janine ROUVELIN, Adjointe.

M Anthony SEITZ, Conseiller Municipal par M Gérard FISCHESSE, Conseiller Municipal.

Elus absents non représentés :

Mme Sylvie THIERY, Conseillère Municipale.

M Frédéric MICHALEK, Conseiller Municipal.

M Philippe CAUQUIS, Conseiller Municipal.

Mme Isabelle KUBACKI, Conseillère Municipale.

Mme Céline SREDNIAWA, Conseillère Municipale.

Secrétaire de séance : Natacha LAPIERRE, Adjointe.

Approbation du procès-verbal de la séance du 05 octobre 2023.

Délibération n°1 :

Débat sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR).

Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°2 :

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Stick'n Dance ».

Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°3 :

Attribution d'une subvention exceptionnelle au Groupe de Secours Catastrophe Français.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°4 :

Motion de soutien aux communes minières pour une réforme profonde du Code minier.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°5 :

Rétrocession d'une concession funéraire à la commune.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération n°6 :

Remboursement renouvellement d'une concession funéraire.

Approuvée à l'unanimité.

Affichage et publication sur le site internet de la mairie en date du 05 décembre 2023.

La Secrétaire de séance,

Natacha LAPIERRE



Le Maire,

Eric BERNARDI

